

MAIRIE DE MAYRES-SAVEL
20 Chemin de la Mairie - 38350 MAYRES-SAVEL

Secrétariat ouvert : Le mardi de 14h00 à 17h00
Le vendredi de 09h00 à 12h00
Ou sur rendez-vous

Tél. : 04.76.81.04.70
Fax : 04.76.81.18.77
mairie.mayressavel@gmail.com

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Février 2020 à 19h00

Présents : MM. BRUGNERA Jean-Michel – DANGLEANT Christophe - GARRIGUES Florian - - MIARD Guy - MIARD Jean-Claude - NIER Cédric - NIER Joseph - SALOMON Florence

Absents excusés : MM. JACOLIN Claude a donné procuration à Jean-Michel Brugnera
MICHELET Françoise a donné procuration à Cédric Nier
LAHMANES Philippe a donné procuration à Joseph Nier

Ordre du jour :

- Approbation des comptes de gestion 2019
- Vote des comptes administratifs 2019
- Entretien des chaudières à gaz
- Questions diverses

1. Approbation des comptes de gestion 2019 – 2. Vote des comptes administratifs 2019

Après lecture des comptes administratifs 2019 identiques aux comptes de gestion 2019, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2019 établis par le comptable public et vote les comptes administratifs à l'unanimité, une fois le maire sorti de la salle du conseil municipal.

Les comptes se résument ainsi :

BUDGET COMMUNAL

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Résultats reportés	- 6 896.73 Euros	+ 181 879.86 Euros
Part affectée à l'invest. 2019		- 60 000.00 Euros
Dépenses de l'exercice	120 026.48 Euros	364 885.33 Euros
Recettes de l'exercice	175 946.28 Euros	460 766.53 Euros
Résultats de clôture	+ 49 023.07 Euros	+ 217 761.06 Euros

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Résultats reportés	+ 43 399.41 Euros	+ 18 911.54 Euros
Part affectée à l'invest. 2019		
Dépenses de l'exercice	42 702.92 Euros	62 360.72 Euros
Recettes de l'exercice	45 972.03 Euros	52 146.84 Euros
Résultats de clôture	+ 46 668.52 Euros	+ 8 697.66 Euros

3. Entretien de la chaudière à Gaz logement 70B route du lac

Proposition du Maire d'établir le contrat d'entretien au nom de la commune et d'inclure le montant dans les charges locatives, mensuellement, par un avenant au Bail d'Anne-Marie Gouvernet.

Vote pour à l'unanimité.

4. Aide financière ponctuelle à l'Auberge

Le Maire rappelle les difficultés financières que rencontre la gérante de l'Auberge. Il propose de la soutenir financièrement à hauteur de 1300.00 € soit l'équivalent de 2 mois de loyer.

Pour : 9 abstentions : 2

5. Questions diverses

A l'occasion de cette dernière réunion du mandat, le Maire remercie l'équipe municipale.

Mayres-Savel, le 21.02.20

Le Maire,
Jean-Michel BRUGNERA

